

A l'intention de Monsieur Benoît, Directeur de l'hôpital de Tournon
le 5 décembre 2018

P

 R

 O

 J

 E

 T du Service d'Aumônerie

P

 R

 O

 T

 E

 S

 T

 A

 N

 T

 E

Projet rédigé par Madame Pascale Gheysen au nom de la Commission
d'Aumônerie Romans/Tournon

Avant de décrire la proposition concrète de ma fonction, je tiens à écrire quelques lignes sur la **démarche de fond** à laquelle je tiens, la motivation qui m'anime, la raison d'être de ce métier qui me tient à cœur :

En tant qu'aumônier, je suis attachée aux valeurs humanistes de l'Évangile : amour et accueil inconditionnel de l'autre quel que soit sa condition, son histoire, sa maladie, sa situation sociale ou familiale, sa croyance ou sa non croyance ou bien encore sa croyance différente. J'estime que toute personne a droit au respect, au soutien humain et solidaire et que nous devons tout faire afin d'éviter l'isolement, la solitude, le rejet, l'abandon total ou partiel, que peuvent susciter un temps plus ou moins long d'hospitalisation ou de placement en EHPAD.

Etre aumônier ou visiteur, c'est faire tout simplement un bout de chemin avec l'autre à un moment donné de sa vie, à l'hôpital ou en EHPAD, pour lui témoigner qu'il est important et qu'il a de la valeur.

Je soutiens également la pensée que chaque personne possède en elle un espace pour sa spiritualité propre, sa croyance ou sa non croyance. Elle seule peut en parler car cela lui appartient et revêt une forme unique. Etre aumônier, c'est proposer un accompagnement à ce niveau-là, si le patient le souhaite.

* * * * *

Concrètement, je propose de poursuivre ce qui a été mis en place depuis le mois d'août 2016 en accord avec Madame Caron et Mesdames Foussier et Ollier, à savoir :

- * Un atelier musique et chants auprès des patients du service EVC
- * Des visites proposées dans les services : USP, SSR et USP avec toujours l'apport musical au chevet du patient, s'il le souhaite.
- * Des visites effectuées par Madame Pugliese (auxiliaire du service aumônerie et membre de la Commission d'Aumônerie Romans/Tournon) dans le service SSR tous les 15 jours.

C'est ici le moment de présenter et d'expliquer l'expérience de la musique vécue auprès des patients.

La musique auprès des patients et des enfants :

Chanter à l'hôpital ? ...Oui, parce que la musique et le chant utilisés comme une passerelle introduisent et favorisent la rencontre et la relation avec le patient. Une mélodie, un air de

musique, quelques chansons pour apaiser, amener un peu de bien-être et pour se détacher, ne serait-ce qu'un moment, de la gravité de la situation ou de l'anxiété...

Pascale Gheysen pratique le chant accompagné à la guitare depuis longtemps : auprès des enfants et adolescents, puis en maison de retraite pendant six ans, avec des personnes en situation de handicap dans le service de Médecine Physique de Réadaptation de St Vallier (HDN) pendant 3 ans, et aujourd'hui dans le service EVC (état végétatif chronique) à l'hôpital de Tournon. Soutenue par cette expérience et les diverses formations qu'elle a suivies sur ce sujet (musicothérapie, relation d'aide, formation à l'écoute active), témoin des bienfaits de la musique, elle a fait évoluer cette pratique.

A plusieurs reprises, le chant et la musique ont pu accompagner des soins douloureux auprès de patients en grande souffrance, l'infirmière en ayant fait elle-même la demande. La tentative a été ici d'amener modestement un peu de douceur là où la douleur est parfois difficile à supporter, là où l'angoisse et le désarroi font chavirer même les plus costauds.

Depuis le mois de février 2017, elle a proposé ses services en tant que musicienne à l'équipe de soins du Pôle Mère/enfants des HDN. L'idée a été très bien accueillie. Le cadre qui a été posé est celui-ci : afin de respecter le principe de neutralité religieuse, l'aumônier intervient uniquement pour proposer musiques et chansons auprès des enfants et des parents qui le souhaitent. Le lien se fait toujours au préalable avec les éducatrices de jeunes enfants qui lui indiquent les petits patients vers qui elle peut aller.

On peut noter aussi l'effet positif de la musique et du chant auprès des bébés du service néonath. car même les prématurés ont réagi positivement à ce stimuli.

A ce titre, ce qui est proposé ici par le service d'aumônerie protestante, rejoint parents et enfants sur un terrain qui favorise l'échange et la relation. La spontanéité naturelle des enfants est un bon allié et une sorte de complicité se crée autour de la musique et des chansons.

Interventions à l'EHPAD :

L'ouverture de poste de l'aumônerie protestante va également donner la possibilité **d'intervenir auprès des résidents de St Antoine**. Dès que cela sera possible, je prévois de rencontrer les animatrices et cadres de santé afin qu'elles m'indiquent la meilleure façon de répondre aux besoins des résidents. Je m'attacherai à rester au plus proche de cette demande afin d'avoir une démarche pertinente et adaptée, tout en restant en lien avec les équipes de soins. Je pourrai proposer des visites individuelles ainsi que des ateliers utilisant la musique comme support.

Respect des services déjà existants :

Je veillerai également à organiser mon travail dans un lien de respect et de complémentarité avec les services intervenant déjà à l'hôpital : le service d'aumônerie catholique, l'équipe JALMALVE, les associations intervenant à l'EHPAD.

Perspectives et soucis de m'adapter aux demandes :

Il me semble important d'exprimer que ce projet n'est pas bétonné et que je reste bien évidemment ouverte aux demandes qui me seront faites. Je serais tout à fait partante dans la démarche qui viserait à impliquer notre service sur certaines actions ciblées, comme le fait de demander notre aide durant les périodes de canicule par exemple. J'estime en effet que notre rôle peut s'ouvrir sur de telles requêtes venant répondre directement aux besoins et au bien du patient tout en respectant le travail des équipes de soins.

Si cela est possible, et avec votre agrément, je souhaiterais également participé aux comités d'éthique car j'en étais membre actif durant deux années au CHV et cela m'a beaucoup intéressée.

Avec votre accord et celui des personnes et services concernés, c'est avec plaisir que j'organiserai à nouveau la fête de la musique et participerai à certains évènements pour lesquels j'ai déjà été sollicitée afin d'y amener guitare et chansons : la fête des familles dans le service EVC en janvier, la fête de Noël à la résidence St Antoine.

* * * * *

Voici maintenant la description du cadre dans lequel notre service fonctionne en lien direct avec les AESMS (Aumônerie des Ets Sanitaires et Médico sociaux) dont le siège est à Paris.

.../ ...

INTRODUCTION :

Durant l'année 2015, l'ensemble des services d'aumônerie hospitalière a fait le choix de se fédérer et de se rassembler sous l'égide de la FPF (Fédération Protestante de France). Elles sont organisées et gérées en lien étroit avec l'AESMS (Aumônerie des Ets Sanitaires et Médico sociaux). **Se rassembler c'est aussi un peu comme un antidote**, un garde-fou pour se prémunir des dérives potentielles du communautarisme dont il est souvent question dans notre actualité, ce à quoi nous avons le devoir de veiller en tant que citoyen.

L'AESMS a vocation à être facilitateur d'actions et de projets pour les aumôneries hospitalières ou médico-sociales. Il fournit informations, aides administratives ou juridiques, ressources en projet, formations. Il est force de proposition et de dynamisme. Il crée des synergies. Il assure la représentation de la FPF auprès des pouvoirs publics, des établissements privés et des diverses instances relatives à son domaine de compétences.

La Commission de l'aumônerie des établissements médicaux et médico-sociaux accompagne l'aumônier national, responsable du service. Elle collabore à la mise en place et au développement des services d'aumônerie dans les Etablissements sanitaires et médico-sociaux (ESMS). Elle veille au respect de la Charte de la FPF avec les Eglises concernées. Elle favorise les relations avec les autorités publiques et directions en lien avec ces établissements. Elle ne se substitue à aucune autre commission ou instance d'Eglise.

Aumônerie des Établissements sanitaires et médico-sociaux

Il y a en France **environ 100 aumôniers et 600 bénévoles d'aumônerie protestants**, qui assurent cette mission dans le cadre de l'aumônerie des hôpitaux publics.

Président de la Commission Nationale : Pasteur Jean-Jacques BONSIRVEN

Aumônier national : Pasteur Isabelle MEYKUCHEL

Sa démarche : « Le cœur de ce service est la présence, délicate et compétente, d'aumôniers et d'auxiliaires auprès des personnes fragilisées par la maladie, le handicap, le grand âge, dans des ESMS, au nom de leur foi en Celui qui vient à notre rencontre et partage notre finitude.

Le contexte actuel, en réponse à un partenariat plus poussé avec l'organisation du système de santé, nécessite que les aumôneries protestantes des ESMS continuent à se coordonner et à se structurer »

Référents régional : Auvergne-*Rhône-Alpes* : Madame Myriam MOYEN

Ce projet de l'aumônerie hospitalière protestante relève de ce qu'exprime la Charte des aumôneries :

« Chaque culte élabore un projet qui valide la démarche des aumôniers, et le cas échéant, des auxiliaires bénévoles qui interviennent en son nom. Au regard de l'établissement et des autorités cultuelles concernées, ce projet contribue à préciser les modalités de leur intervention. »

La Constitution du 4 octobre 1958 rappelle que : «La France est une République... laïque. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances »...

Dans ce cadre et selon la loi de 1905, l'aumônier a pour mission d'accompagner dans leur dimension spirituelle et religieuse les personnes retenues, du fait de leur état, dans un établissement de santé.

Dans le cadre constitutionnel et conformément à la loi du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, l'aumônerie contribue « au respect de la dignité de la personne malade, dans le respect de la vie privée, de la liberté de croyance et du secret des informations le concernant ».

MISSION GENERALE

1. Assurer, dans le respect du projet d'établissement, l'accompagnement humain, spirituel, religieux des patients /résidents et de leurs proches qui en font la demande par :

- des entretiens personnalisés
- des actes culturels
- Se tenir à disposition des personnes travaillant sur l'établissement

La personne hospitalisée faisant face à de nombreuses ruptures : cadre de vie, intégrité physique et ou psychique, entourage familial et amical, vie sociale, vie culturelle et ecclésiale, notre rôle va être de contribuer, à maintenir ou à retrouver ces liens à la communauté humaine, à la communauté ecclésiale et à Dieu si le patient est croyant. Ces liens représentent un soutien important à cette occasion de leur vie.

2. Apporter sa contribution à la réflexion éthique. L'aumônerie participe au comité d'éthique clinique de l'hôpital.

3. Fonder son intervention dans un collectif :

- avec le référent administratif chargé du service des aumôneries
- avec les professionnels et intervenants de l'établissement (cadres de santé, médecins, équipes de soins)
- avec la Commission d'aumônerie et les auxiliaires d'aumônerie
- avec les aumôniers des cultes catholique et musulman.

4. Maintenir un lien étroit avec les Eglises protestantes de Tournon/Romans qui mandatent l'aumônier et les auxiliaires bénévoles et établir des relations avec l'ensemble des Eglises protestantes du secteur.

FONCTIONNEMENT

Le ministère de l'aumônerie, s'insère dans le cadre d'institutions publiques ouvertes à tous sans discrimination de religion, de race, de conviction philosophique, dans le respect de l'homme et de sa liberté. C'est précisément dans ce respect que l'administration hospitalière a souhaité un service d'aumônerie reconnu et officiel. Sans esprit de prosélytisme, ceux qui exerceront cette mission respecteront cette démarche éthique tout en restant, avec tact et ouverture, témoins du Christ et signe de la présence de l'Eglise, si toutefois le patient adhère à ce discours. La priorité principale et incontournable va évidemment d'être tout d'abord à l'écoute de la personne, et de s'adapter avant tout à sa demande, **même et surtout s'il s'agissait d'un refus de visite**. Cela implique aussi le fait d'accueillir l'autre dans sa différence et sa singularité au sujet de sa croyance ou de sa non croyance. L'aumônerie se place également dans le respect du cadre juridique de l'institution hospitalière et reste en cohérence avec le projet d'établissement hospitalier.

L'aumônier travaille en équipe avec la Commission d'aumônerie et l'ensemble des auxiliaires bénévoles.

Rôle de la Commission d'aumônerie :

La Commission d'Aumônerie est le conseil chargé d'accompagner le travail de l'aumônier, de partager avec lui ses expériences, ses réflexions, ses projets et ses recherches. A ce titre, il est délégué par les AESMS (Aumônerie des Etablissements Sanitaires et Médico Sociaux) service directement relié à la FPF (Fédération Protestante de France). La Commission

d'Aumônerie reçoit les candidats auxiliaires bénévoles, les nomme, après concertation et validation des Conseils des Eglises locales auxquelles ils appartiennent. Il est responsable de la constitution, de l'animation et de la coordination des équipes d'auxiliaires. Il veille également à la formation continue de l'aumônier et des auxiliaires, et à leur participation à des rencontres et sessions de formation du personnel soignant.

La Commission d'aumônerie est constituée de personnes engagées dans différentes Eglises de la FPF (Fédération Protestante de France) : EPUdF (Eglise protestante unie de France), Eglise évangélique libre, Eglise adventiste. A l'heure actuelle, y siègent :

- * l'aumônier
- * 2 représentants des auxiliaires bénévoles intervenant sur l'hôpital de Tournon et les HDN
- * 2 personnes formées dans le coaching et la relation d'aide
- * 3 représentants des conseils presbytéraux des églises protestantes de Tournon et Romans
- * 2 pasteurs non aumônier officiant à Romans et à Tournon

Les auxiliaires bénévoles :

Les auxiliaires bénévoles travaillant auprès des malades se distingueront par « *la simplicité, la pudeur, le respect de la vie, de la personne et de sa dignité* » (Bernard HOERNI)

Ils accomplissent leur mission sous la responsabilité de l'aumônier. Ils participent de façon régulière aux réunions mensuelles d'équipe :

- 6 séances annuelles d'analyse de la pratique avec un coach professionnel certifié
- 4 séances de relecture pastorale avec un pasteur, ressourcement spirituel préparé par l'aumônier ou les auxiliaires, durant lesquels ils peuvent donner à l'aumônier l'écho de leurs visites. Ils visitent le service en concertation avec le cadre de santé à un rythme hebdomadaire. Chaque année, la liste des auxiliaires bénévoles est transmise à la Direction de l'établissement.

Il est demandé que l'auxiliaire bénévole soit membre d'une Eglise locale car il y trouvera le soutien et la prière nécessaires à son service.

Chacun d'eux doit prendre conscience des raisons profondes qui le poussent à désirer ce type de service, afin d'apprendre à se distancer de ses propres problèmes et de ses émotions. Il pourra ainsi être en mesure d'écouter et de partager, au-delà des peurs que secrètent la souffrance, la déchéance physique ou la mort.

A cet égard, la formation est prise très au sérieux tant pour les stagiaires (formation initiale) que pour les auxiliaires (formation continue). L'aumônier s'engage aussi à se former de façon régulière. **Le service de l'aumônerie se donne les moyens d'une formation continue, d'une relecture de sa pratique et d'une évaluation régulière de l'engagement** de chacune et chacun comprenant différents aspects :

- * des entretiens pour appréhender les motivations et aptitudes pour ce rôle particulier
- * un enseignement portant sur le contexte hospitalier, la santé, le témoignage chrétien, la diversité des religions et des pensées
- * des stages pratiques en lien avec un accompagnateur permettant d'approfondir la connaissance de soi, l'aptitude à l'écoute.

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA FORMATION DES STAGIAIRES

Cadre institutionnel	Formation pratique
<ul style="list-style-type: none"> * Remettre à tous les 2 chartes : celle de la FPF et la charte nationale des hôpitaux * Lecture et explications des textes de référence et du cadre hiérarchique auxquels nous sommes soumis : FPF et Hôpital * Formation sur le respect de la laïcité * Rendez-vous avec le postulant et la Commission d'aumônerie afin d'évaluer ses motivations puis validation de la candidature * Explications sur le fonctionnement d'une équipe de soins et son organisation vu de l'intérieur. * Formation au protocole d'hygiène en lien avec l'hôpital * Participation aux rencontres d'Analyse de la pratique * Participation au moment de relecture biblique * Explications sur la notion de respect, devoir et obligation de confidentialité * Déterminer le jour de visite en lien avec le cadre de santé du service ciblé par la personne 	<ul style="list-style-type: none"> * Formation sur « le terrain » avec l'aumônier et les autres visiteurs expérimentés en tant qu'observateur et retour par écrit. * Relecture à la suite de la visite avec le formateur et /ou l'aumônier * Visites effectuées seules et demander aux stagiaires d'écrire leurs impressions après la visite pour en reparler * Prêter un ou 2 livres de témoignages sur le rôle de visiteur. * Faire régulièrement le point avec l'aumônier * Formation à l'écoute pour tous (piqûre de rappel pour les anciens) * Orientation du stagiaire vers un ou plusieurs services et se présenter au cadre de santé et aux équipes de soins. * Veiller à ce que les auxiliaires aient des personnes, lieux / ressources : église, groupe de prière * Formation obligatoire et certification de formation : sur 3 registres : institutionnel, anthropologique et théologique.

Les projets qui nous tiennent à cœur :

Le dialogue inter religieux

Le service de l'aumônerie, interpellé à ce sujet, y trouve là aussi une belle occasion d'ouverture. En effet l'inter religieux amène aussi de façon positive des questionnements, réflexions, partages d'idées... et ne manque pas d'alimenter le débat qui ne fait que commencer et qui promet d'être assez savoureux pour peu que chacun mette un peu d'eau dans son vin. Les sujets inévitables sont abordés comme :

« * avoir peur de perdre son identité.

* élaboration d'un moment de méditation interreligieuse. Ensemble et distincts ?

* donner de l'ouverture à l'aumônerie, de "l'oxygène" et oblige à travailler dans une réflexion plus large, sans jamais perdre de vue son identité qui, s'en trouve renforcée aussi

* se former sur les diverses traditions religieuses et leur expressions

* les dérapages identitaires et la mauvaise interprétation biblique ou coranique »

Propos avec * repris d'Anne Thoni, précédent aumônier protestant à l'Hôpital d'Avicenne.

La musique

L'aumônier pratique le chant accompagné à la guitare depuis longtemps ; soutenue par cette expérience et les diverses formations qu'elle a suivies (musicothérapie), témoin des bienfaits de la musique, elle a souhaité faire évoluer cette pratique lors de ses visites.

Un projet de groupe de paroles pour venir en aide aux aidants familiaux est en cours d'élaboration pour début 2019

Conclusion :

« A la suite de la Charte des aumôneries du 5 septembre 2011, base solide pour un dialogue entre les différentes instances de la santé et les différentes instances religieuses, les protestants soutiennent une conception de la laïcité ouverte et vigilante, qui se traduit dans les milieux de la santé par l'existence de services d'aumônerie pluriels et intégrés ayant pour souci premier la personne prise entre solitude et espérance.

